

## EDITORIAL

L'année scolaire 2016-2017 se termine bientôt, et les congés d'été, qui arrivent enfin, vont faire du bien à tous, en particulier aux enfants qui auront enchaîné 11 semaines d'école depuis les dernières vacances !



L'année prochaine s'annonce studieuse, avec les possibilités de refonte des rythmes scolaires annoncées, qui devraient donner lieu à une large consultation au sein de la commune, et sans doute mobiliser pas mal d'énergie.

Dans les pages suivantes, nous revenons sur les faits marquants depuis la dernière édition de décembre 2016. Nous espérons avoir rempli notre mission cette année, et pouvoir compter à nouveau sur votre soutien l'année prochaine !

*Les membres du Conseil d'Administration*

## LES FAITS MARQUANTS DU DERNIER SEMESTRE

### Conférence sur la « communication bienveillante » du 3 février 2017

Une vingtaine de personnes ont assisté à la conférence présentée par Madame Perrine Madou le 3 février 2017, sur « *la communication bienveillante et des pistes pour une relation apaisée entre mon enfant et moi* ».



Après une présentation des difficultés liées à la parentalité aujourd'hui (le système de consommation, le web, le « tout à volonté »), notre intervenante a souligné l'importance de la bienveillance, envers les autres, et envers soi. Elle a expliqué qu'il était essentiel d'être à l'écoute des sentiments de l'enfant.

Elle a proposé ensuite plusieurs pistes, à travers des exemples et des jeux de rôle, pour maîtriser ses émotions, et notamment la colère envers son enfant, selon qu'elle est liée à nos émotions propres (une contrariété ou des soucis non liés à l'enfant, mais qui ont un impact sur nos réactions face à lui), à nos valeurs profondes (on considère que l'enfant a un comportement qui ne les respecte pas), à notre non-disponibilité à un instant donné, ou à notre fatigue.

A l'issue de la conférence, les échanges se sont poursuivis de façon informelle autour d'un verre et de quelques gourmandises.

## LES FAITS MARQUANTS (Suite)

### Repas entre adhérents du 20 janvier et 25 ans de l'UPPE :



Une cinquantaine de personnes, parents et enfants, ont participé au repas organisé pour les adhérents de l'UPPE. Nous avons passé un moment sympathique et convivial, autour d'un buffet froid.

Les membres du conseil d'administration ont soufflé à cette occasion les bougies d'un gâteau spécial, pour célébrer les 25 ans de l'association !

Et oui, l'UPPE a été créée le 18 janvier 1991, et cette année scolaire qui se termine était en fait la 26ème à laquelle l'association a participé.

D'après l'historique des dirigeants (reconstitué avec le concours de la sous-préfecture de Senlis), **8 présidents** se sont succédés à la tête de l'UPPE, pour des durées variables, allant de 1 à 7 ans : Robert ANDRIEU (le fondateur), Béatrice BRUSSON, Florence PICAND, Isabelle BATKIN, Valérie JEUNET, Marie-Angé SZWEC, Céline LECLAIRE, Éric CHERMET.

Au total, **37 bénévoles** ont administré l'UPPE à leurs côtés.

### L'après midi CARNAVAL du dimanche 5 mars :

On a vu Dark Vador jouer au chamboule-tout, un fantôme faire une course à l'œuf, et la Reine des Neiges une partie de fléchettes ! Princesses, pirates, animaux en tous genres, reine égyptienne et super-héros se sont retrouvés dans les locaux de l'école maternelle, pour un après-midi festif, avec au programme différents jeux de kermesse.



Hélas, le cortège prévu dans les rues d'Orry a dû être annulé à cause d'une météo peu propice (pluie battante et vents violents). Cela n'a pas empêché tout le monde de passer un bon moment en famille... au chaud, et au sec !

Nous avons eu la visite de notre mascotte « Woofie », qui a fait quelques photos et câlins pour la grande joie des enfants !

## Opération « Nettoyage de la forêt » :

Samedi 1er avril 2017, une cinquantaine de personnes ont participé à l'opération « Nettoyage de la forêt », que l'UPPE co-organisait avec La Vie d'Orry, et avec le soutien précieux de plusieurs anciens membres de l'APSOM.



Le matériel (chasubles, gants) a été prêté pour l'occasion par le PNR.



Le volume collecté en 2 heures de ramassage est impressionnant (voir ci-dessus), et montre, s'il en était besoin, toute l'utilité de cette opération... Autant pour le nettoyage de la forêt lui-même, que pour la sensibilisation de nos enfants à ce sujet d'importance.

## Retour de la « chasse aux œufs » à Orry :



L'UPPE a repris cette année l'organisation de la chasse aux œufs de Pâques dans le village, qui a été proposée jusqu'en 2015 par l'association PPDEC.



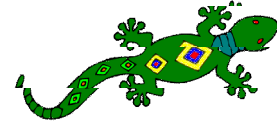
C'est le dimanche 16 avril à 10h30, dans les bois jouxtant la Borne Blanche, que petits et grands enfants ont chassé les 900 œufs en chocolat que le Lapin de Pâques avait déposés le matin même...

Rendez-vous l'an prochain, probablement le lundi de Pâques (après-midi) !

## FÊTE du 20 MAI :

# LES Z'ARTS D'ORRY

Samedi 20 mai 2017, l'UPPE a invité les familles à passer un après-midi sous le thème des arts, autour de nombreux ateliers :



- Fabien BELLAGAMBA, artiste illustrateur, a fait réaliser aux enfants de petits insectes, à base d'eau et d'encre ;
- Du papier carré et coloré, des yeux mobiles, des pailles... A l'atelier origami, les enfants ont pu fabriquer des boîtes, avions et diverses bestioles ;
- De beaux tableaux ont été faits avec des craies grasses, de l'encre, et du sel ;
- A l'atelier mosaïque, c'est une œuvre collective qui a été réalisée : Un superbe lézard de circonstance ! Les plus petits pouvaient aussi s'initier à cet art grâce à des jeux d'assemblage ;
- Claude LAURENZIANI, artiste de Thiers-Sur-Thève, nous a présenté son travail et certaines de ses œuvres, des « recyclages improbables », réalisés à partir de matériaux récupérés ;
- La laine était à l'honneur sur le stand « Prêtilaines » de Marie-Ange, Ici, on fabriquait pompons, petites poupées et attrape-rêves ;
- Annie OCANA, animatrice nature, proposait des réalisations à partir de matériaux végétaux et/ ou recyclés. Couronnes en clématite, bouteilles à la mer, « chats-pots » originaux, ou tableaux nature étaient au programme ;
- Le club Fil Rouge, association orrygeoise, a initié les enfants à la couture, en leur faisant confectionner de petits accessoires en feutrine ;
- Un atelier couture à la machine était également proposé, où il était possible de réaliser de petites pochettes de différents types, que les enfants pouvaient décorer à leur guise à l'aide de feutres textile ;
- C'est le modelage qui était à l'honneur au stand pâte à modeler et playmaïs ;
- Enfin, les loisirs créatifs d'Eugénie animaient un atelier quilling.

Beaucoup d'œuvres d'art ont été réalisées durant l'après-midi. **Elles sont mises à l'honneur dans les pages suivantes.** Les enfants (mais pas que) se sont montrés très intéressés, et très créatifs !

Un grand MERCI à tous les parents qui ont préparé la fête, animé les stands, tenu la buvette, prêté main forte pour l'installation et le rangement, et à ceux qui ont fait des gâteaux. A la mairie aussi, qui a contribué au financement.

MERCI également à tous nos intervenants, et nos parents artistes, qui ont partagé leur passion, et leur talent, avec enthousiasme et bonne humeur.



## LES Z'ARTS D'ORRU



## LES Z'ARTS D'ORRU

## CONCERNANT LES RYTHMES SCOLAIRES :

Comme annoncé dans le communiqué diffusé aux familles fin mai par la mairie et l'UPPE, **il n'y aura pas de changement d'organisation pour la rentrée de septembre** : L'école sera maintenue le mercredi matin, et les TAP le vendredi après-midi, comme c'est le cas depuis 3 ans.

Les textes « autorisant » la refonte des rythmes scolaires, et laissant aux collectivités plus d'autonomie pour décider de l'organisation des temps scolaires ont été publiés fin juin seulement. Ceci a laissé bien peu de temps aux communes, pour définir et faire valider un éventuel changement d'organisation.

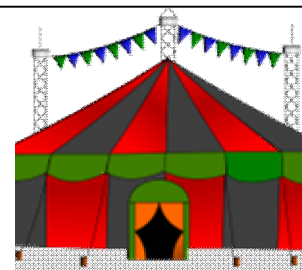
La mairie avait fait le choix de ne pas se mettre en ordre de bataille dès les premières annonces qui ont filtré dans la presse. Il s'agissait d'une décision raisonnable (selon nous), compte tenu du flou artistique qui entourait les modalités de mise en œuvre, et du peu de temps qu'il restait pour réfléchir et agir avant les vacances d'été, au regard de l'impact qu'aurait eu toute modification sur l'organisation des structures de garde, des associations culturelles et sportives, et des familles !

Il est probable que la plupart des communes conserve en 2017-2018 l'organisation actuelle, malgré les concertations qui avaient pourtant été engagées par endroits.

A Orry-La-Ville, une concertation est annoncée. Elle devrait être menée avec l'ensemble des parties prenantes : enseignants, parents d'élèves, et municipalité. Elle sera l'occasion de faire un vrai bilan du dispositif actuel. Ses conclusions permettront de prendre une décision pour la rentrée 2018.

## DES FETES D'ECOLES TRES REUSSIES :

Le **16 juin**, l'école maternelle nous a invités au **cirque** : Costumes, décorations et spectacle mettant en scène nos petits clowns, acrobates, magiciens, tigres et graines de chanteurs étaient au programme...



Le **30 juin**, l'école élémentaire a proposé une belle **soirée jeux** aux familles : Jeux géants, remonte-boule, passe-trappe, billard hollandais, pêche à la ligne, trou madame... ont séduit les petits et les grands. Les stands restauration ont eu du succès, tout comme le karaoké (sous le préau) qui nous a offert des moments mémorables !

*(Certains jeux, voir ci-contre, ont été gracieusement prêtés par un collectif de passionnés de Thiers-Sur-Thève qui fabrique et rénove des jeux picards)*

## **POINT SUR LES EFFECTIFS DE LA RENTRÉE :**

### **Retour sur la fermeture de classe en élémentaire :**

La fermeture de classe a été confirmée (fin juin) pour la rentrée prochaine à l'école élémentaire d'Orry-La-Ville, comme cela avait été annoncé dès avril, malgré les démarches entreprises pour tenter d'infléchir la décision.

Nous avons en particulier rencontré Monsieur FONTAINE, Inspecteur de l'Éducation Nationale Adjoint (IENA), en charge du premier degré (maternelle - élémentaire), le 18 avril dernier à Beauvais. Nous étions accompagnés de Monsieur LEJEUNE, 1<sup>er</sup> adjoint au Maire, avec qui nous avons préparé cet entretien, en étroite concertation avec Madame HOF, directrice de l'école.

Nous avons fait valoir auprès de Monsieur FONTAINE que les effectifs à Orry-La-Ville seraient orientés de façon certaine à la hausse dans les deux années à venir, peut-être même au cours de l'année prochaine, compte tenu des constructions annoncées dans la commune.

Notre démarche a retenu l'attention de notre interlocuteur : L'inspecteur de Senlis est même revenu faire un point avec l'école, à sa demande, courant juin.

Mais les effectifs actuels demeurent insuffisants pour justifier du maintien de la 8<sup>ème</sup> classe, et les premières constructions attendues ne sont pas suffisamment avancées pour se traduire par de nouvelles inscriptions d'ici septembre. D'éventuelles arrivées en cours d'année ne sont pas de nature à faire infléchir la décision de l'académie pour l'an prochain, même si l'inspecteur a convenu que sur les bases annoncées, une classe pourrait être ré-ouverte dès l'année suivante.

### **Concernant l'école élémentaire :**

L'effectif sera de 183 élèves l'an prochain (contre 192 cette année). Ils seront répartis sur 7 classes, au lieu de 8 cette année. La répartition devrait être la suivante : 1 CP de 26 enfants, 1 CP/CE1 de 25 enfants (8 CP et 17 CE1), 1 CE1/CE2 de 26 enfants (20 CE1 et 6 CE2), 1 CE2 de 25 enfants, 1 CM1 de 27 enfants, 1 CM1/CM2 de 26 enfants (9 CM1 et 17 CM2), 1 CM2 de 28 enfants.

### **Concernant l'école maternelle :**

110 ou 111 élèves sont attendus à la rentrée : l'effectif reste stable par rapport à cette année. Les enfants seront répartis en 4 classes, a priori 2 classes de petits-moyens, et 2 classes de moyens-grands. Il y aura 29 ou 30 petits, 43 moyens, et 38 grands.



## PERSPECTIVES : PLANNING « UPPE » 2017 - 2018 :

Le jour de la rentrée des classes (**lundi 4 septembre 2017**), nous proposons à nouveau à tous les parents, après avoir accompagné leurs enfants, de partager un moment convivial autour d'un « **café de rentrée** », sur la place des pompiers (devant la médiathèque).

Durant l'année, nous proposerons (entre autres) les animations suivantes :

- Soirée « **Jeux de société** » le **vendredi 10 novembre 2017** ;
- Séance « **photos de famille** » les **vendredi 17 et samedi 18 novembre 2017** ;
- Nous organiserons sans doute un après midi « **carnaval** » en **mars 2018**, mais peut-être sans défilé dans le village (la météo n'a guère été favorable ces dernières années, et l'organisation est compliquée avec le plan vigipirate) ;
- Nous reconduirons la « **chasse aux œufs** » probablement le **lundi de Pâques**, (sans doute dans l'après midi) ;
- Notre **traditionnelle fête d'été** aura lieu le **samedi 26 mai 2018** (le thème sera défini comme d'habitude avant les fêtes de fin d'année)

D'autres animations, activités, sorties, rencontres (etc), vous seront sans doute proposées au cours de l'année, mais tout ceci vous sera dévoilé plus tard !!

## DERNIERE MINUTE :

### Conseil d'administration 2017-2018

Seulement 7 personnes ont participé à notre assemblée générale le 1<sup>er</sup> juillet dernier. Choix de date malheureux (lendemain de la fête de l'école, veille des vacances...), ou manque d'engouement des adhérents pour l'association ?

Le conseil d'administration a été renouvelé comme suit :

- Président : **Éric CHERMET**
- Vice-présidente : **Laurence PERSON**
- Trésorière : **Yvonne SCHOENPFLUG**
- Secrétaire : **Claire ROSENFELD**





## ADHESIONS à l'UPPE pour 2017-2018 :

Vous trouverez **ci-joint un bulletin d'adhésion** à l'UPPE pour l'année à venir. Vous pouvez d'ores et déjà le remplir et nous le retourner.

L'équipe dirigeante a besoin de motivation et d'encouragement pour faire vivre l'association, et **le soutien des familles nous aide dans nos démarches.**

Chacun de vous peut nous apporter son soutien sous différentes formes :

- En s'impliquant dans la gestion de l'UPPE, ou en participant aux conseils d'école comme parent délégué (**actif**) ;
- En donnant de son temps pour nous aider ponctuellement (**sympathisant**) ;
- Ou simplement en apportant un soutien financier à l'association (**donateur**).

**Remplir le bulletin ci-joint, c'est marquer votre engagement à nos côtés, c'est aussi donner à l'association plus de légitimité, plus de poids dans ses échanges avec nos interlocuteurs (académie, mairie, enseignants).**

C'est enfin simplement nous donner les moyens de poursuivre nos actions !

Nous espérons pouvoir disposer à nouveau d'un niveau d'adhésion significatif (membres actifs, sympathisants, et donateurs réunis), en rapport avec le nombre d'élèves inscrits dans les deux écoles du village.

**Nous vous remercions par avance pour votre soutien !**

Il ne reste plus qu'à vous souhaiter à tous de :

**Bonnes**  
**VACANCES**

**Rendez-vous à la rentrée !...**

**... Pour le café !**



## BULLETIN de SOUTIEN Année Scolaire 2017 - 2018



NOM(s) de FAMILLE :

Enfants scolarisés à Orry PRENOMS des Enfants / Classe :	Maternelle			Elémentaire				
	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2

<p>Je m'engage comme <b><u>Membre ACTIF</u></b>  <i>( Cotisation 12 € minimum - Joindre le règlement par chèque à l'ordre de l'UPPE)</i></p> <p><i>Les membres actifs sont ceux qui gèrent et font vivre l'association . Ils peuvent se présenter aux élections et siéger comme délégué aux conseils d'école . Cette forme d'adhésion est un engagement fort dans nos actions. Les membres actifs disposent d'un pouvoir décisionnaire.</i></p>
---

<p>J'apporte un SOUTIEN LOGISTIQUE en aidant aux actions (<b><u>Membre SYMPATHISANT</u></b>)  <i>(Cotisation libre - Les membres sympathisants donnent de leur temps, et peuvent s'ils le souhaitent apporter aussi un soutien financier )</i></p> <p><i>Les membres sympathisants sont ceux qui peuvent apporter un soutien régulier ou ponctuel à nos actions . Ils sont consultés pour l'orientation et l'organisation des projets , et peuvent s'impliquer en fonction de leurs disponibilités.</i></p>
---

<p>J'apporte un SOUTIEN FINANCIER (<b><u>Membre DONATEUR</u></b>)  <i>( Montant libre : Joindre le règlement / chèque à l'ordre de : UPPE )</i></p>	<p>€</p> <p>Montant versé</p>
---	-------------------------------

NOM, Prénom :	
Téléphone Mobile :	
Adresse mail :	
Signature :	

*Bulletin à retourner sous enveloppe accompagné le cas échéant de votre règlement (par chèque) dans une boîte aux lettres UPPE située à proximité de l'école, ou à un des membres du bureau. (Votre adhésion vous sera confirmée par mail - merci d'écrire lisiblement votre adresse mail )*